



Charte pour nos professionnels de santé.

Inspirée du serment d'Asclépios, le serment universel des soignants.

Nous, professionnels de santé chez WCare24, nous engageons à respecter les principes intangibles suivants :

- Participer à promouvoir, préserver et rétablir la santé des personnes, en tant que bien commun, dans toutes ses dimensions, physique, mentale, sociale, émotionnelle et spirituelle.
- Informer loyalement les personnes sur la nature, les motifs et les conséquences des actes envisagés, puis de s'assurer de leur consentement entier, libre et éclairé, que nous nous interdisons d'extorquer par l'usage d'un quelconque pouvoir lié aux circonstances.
- Respecter le secret médical en ne dévoilant jamais de données de santé de personnes, y compris sous forme numérique, dans l'espace public ou auprès de sociétés privées ; prévenir sans délai les personnes concernées lorsque nous sommes sollicités à dévoiler ses données.
- Ne jamais discriminer les personnes selon leurs états, leurs origines, leurs croyances ou leurs statuts, tout en gardant pour les actes notre libre arbitre d'agir ou de nous abstenir dans les limites déontologiques.
- Ne jamais prendre de décision relevant de l'acharnement thérapeutique.
- Ne jamais prendre de décision qui provoque intentionnellement la mort.
- Exercer notre profession avec conscience et intégrité, assumer pleinement la responsabilité et les conséquences de nos actes, guidés par le bénéfice qui profite au patient.
- Entretenir et perfectionner régulièrement mes connaissances, afin d'assurer au mieux les soins demandés et veiller à nous abstenir de paroles ou d'actes qui dépassent nos compétences.
- Préserver l'indépendance nécessaire à notre pratique, sans jamais nous laisser corrompre nos intérêts personnels.